Réf. Farde e-Assemblées : 2724162

N° OJ : 28

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/09/2026

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 94.300,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202, 77210/33202, 56110/33202, 76210/33101 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 94.300,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

* à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026 :
1) 1.500,00 EUR à l'asbl LAPSPRODUCTIONS pour le festival "Danse avec les Foules" 2026;
2) 1.500,00 EUR à l'Academie Royale des sciences, des lettres et des Beaux Arts de Belgique pour les Cycles de conférences "CREACITE 2026";
3) 1.500,00 EUR à l'asbl Cameristica pour le "Cameristica Festival 2026";
4) 7.000,00 EUR à l'asbl New Brussels pour le Festival Mashaa Dunya- Ed2026;
5) 3.000,00 EUR à l'asbl Coordination sociale Heembeek-Mutsaard pour la Balade artistique 2026;
6) 9.200,00 EUR à l'asbl No Way Back pour la Soirée d'ouverture du Detours 2026, Detours Cyphers, Work in progress et la soirée création;
7) 1.500,00 EUR à l'asbl La Chapelle des Minimes pour les Concerts à la Chapelle des Minimes;
8) 800,00 EUR à l'asbl Groupe d'Animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles pour la Fête annuelle/brocante du GAQ;
9) 800,00 EUR à l'association de fait Comité des Habitants du Quartier Luther pour la Fête de la rue Luther;
10) 3.000,00 EUR à l'asbl Brussels Major Events pour l'évènement "Bruxelles fait son cinéma";
11) 2.000,00 EUR à l'asbl Association du Quartier Bruegel et des Marolles pour les 50 ans des Mignonettes du quartier Bruegel et des Marolles;

* à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2026 :
12) 5.000,00 EUR à l'asbl Nouvelle Senne pour le Festival de la Nouvelle Senne 2026;
13) 1.000,00 EUR à l'asbl Fantastique Collectif pour la Semaine du Babeleir 2026;
14) 10.000,00 EUR à l'asbl L'architecture qui dégenre pour le Matrimoine 2026/27;
15) 8.000,00 EUR à l'asbl Les Midis de la Poésie pour l'évènement "Goûters poésie" 2026;

16) 5.000,00 EUR à l'asbl Riches-Claires pour l'organisation de séances pour le publics fragilisés;
17) 15.000,00 EUR à l'asbl Anneessens 25 pour le Hello Summer Family Date 2026;

* à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2026 :
18) 10.000,00 EUR à l'asbl Madame Moustache pour la Saison de concerts 2026-2027 de Madame Moustache.
19) 8.000,00 EUR à l'asbl Atomium pour l'évènement "Designing Childhood". Une histoire du design pour enfant.

* à l'article 76210/33101 du budget ordinaire 2026 :
20) 500,00 EUR à M. Clément BOURTEMBOURG pour la Fête de quartier (place Jean Jacobs).

Annexes :